

## Le site préhistorique des hauts de Nachères

sur le territoire de la commune de Noyen-sur-Seine a été repéré en 1960 par Daniel Jalmain au cours d'une prospection aérienne, faisant apparaître la première enceinte à fossé interrompu.

Des fouilles s'y déroulèrent de 1970 à 1981, livrant les vestiges d'habitats retranchés, installés dans un méandre de la Seine et datés du néolithique moyen (V<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> millénaire avant JC). Plusieurs sépultures ont été mises à jour, accompagnées de poteries, d'outils en silex, de déchets osseux de cuisine et de figurines en terre cuite. La plus importante découverte a été celle de 2 pirogues l'une préhistorique, l'autre carolingienne. Elles sont actuellement exposées au musée de la Préhistoire à Nemours.

## Le château de Noyen

L'édifice a été construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur les restes d'un château du XVI<sup>e</sup> siècle ayant appartenu à François de Carnavalet, Grand Ecuyer du roi Henri II.

## L'église Notre-Dame de l'Assomption

Sa construction date des XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Sous l'autel est inhumé le cœur de François de Carnavalet.



Entrée du château de Noyen



L'écluse de Villiers-sur-Seine

Editoir Provins Tourisme - Codérando 77 - Conception et réalisation : CréaClic - 07/2020 - Informations susceptibles de modifications



**Accès :** Noyen-sur-Seine est situé à 34 km à l'Est de Montereau-Fault-Yonne par les D411 et 49 et à 16 km au sud de Provins par les D1 et D49.

## Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



PARIS  
REGION  
COMITÉ REGIONAL  
DU TOURISME



SEINE-MARNE  
LE DÉPARTEMENT



PROVINS TOURISME  
entre Bassée, Montois et Morin

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS  
Tél. : 01 64 60 26 26 - [www.provins.net](http://www.provins.net)



# Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

## NOYEN-SUR-SEINE La Seine à travers les Roselières

Cette randonnée aux confins de l'Île-de-France vous fera suivre le cours de la Seine, remodelé par l'homme pour en couper les méandres puis, traverser les plaines humides, les roselières où jadis coulait la Seine.



16,4 km



Durée : 5h



Jaune



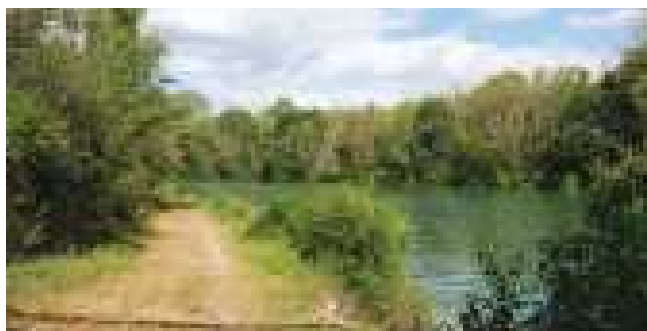
Moyen



PROVINS TOURISME  
entre Bassée, Montois et Morin

## La Seine à travers les Roselières

- 1 Dos à la mairie, suivre à droite la rue de l'Eglise qui devient rue puis allée du Château.
- 2 Tourner à gauche dans la D59A et, 1 km plus loin, dans le chemin à travers champs. Il traverse le bosquet, franchit le cours d'eau, contourne le bois vers la droite. A la lisière du bois prendre à droite et rester sur le chemin jusqu'à la D49A1.
- 3 Virer à gauche, passer le pont, suivre le chemin à gauche près de la Seine. Tourner dans le sentier de droite puis dans celui à gauche. Il emprunte la passerelle de l'écluse. Prendre à gauche celui longeant le canal de dérivation. Il franchit le pont sur la Vieille Seine, devient chemin de halage en bordure de Seine.
- 4 Après être passé sous le pont routier, quitter la rive à droite pour entrer dans le hameau de Port Montain.
- 5 Tourner 2 fois à droite pour emprunter la rue du Pont (D49). Passé la Seine, prendre à droite et suivre la courbe du fleuve. Entrer dans Grisy-sur-Seine par la rue du Bac et, au carrefour, emprunter le sentier à droite. Contourner le plan d'eau par la droite et déboucher dans la Grande Rue. Prendre à droite puis à gauche, rue de Bombelles. Elle coupe une rue, vire à gauche, traverse la Grande Rue et devient rue de l'Est.
- 6 Aller à droite Chemin des Pâtures et à gauche dans le sentier qui rejoint la Seine. La suivre à droite. A hauteur de l'écluse de Vesoult (n°8), virer à droite. Rester sur le chemin, en laissant ceux à droite, jusqu'à la D49.
- 6 Tourner 2 fois à droite. La rue devient sentier qui longe le cimetière, puis de nouveau rue. Couper la D49 pour la rue des Arches et poursuivre par le sentier. Virer à gauche dans la D59A pour revenir au repère 2. Au croisement, prendre l'étape 1 à rebours pour retrouver le point de départ.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".